

du patrimoine et de la patrimonialisation qui réduit trop souvent la dimension temporelle à son aspect historique – « d'un point de vue communicationnel, (le phénomène qu'il décrit) ne correspond pas à la *dégradation*, mais bien au contraire à *l'invention* du patrimoine ». Le populaire questionne l'altération supposée des objets du fait de l'écart social : à partir de la notion de « divulgation », Yves Jeanneret relève trois topologies – dont l'analyse est passionnante (la diffusion et la dénivellation ; le rassemblement festif du théâtre ; la proximité et l'horizontalité) – qui parcourent l'histoire des discours ordinaires. La question du public est l'occasion d'une relecture des deux grands articles de Kant qui fondent la démarche de Jürgen Habermas. Ce chapitre s'achève sur la figure de l'auteur qui fait le lien entre les dimensions symbolique, populaire et publique, d'une part, et de l'autre résulte « d'un ensemble de manipulations effectives de l'image, du récit, du portrait ».

Ce livre foisonnant demande évidemment à son lecteur une attention soutenue, du fait qu'il condense une somme considérable de perspectives et d'ouvertures. C'est d'ailleurs ainsi qu'il doit être lu : comme une proposition méthodologique pour l'analyse des phénomènes triviaux et une invitation aux chercheurs à confronter leurs observations et leurs analyses.

Jean-François Tétu
ELICO, université de Lyon
Jean-Francois.Tetu@univ-lyon2.fr

Zakaria LINGANE, *Mémoire et génocides au XX^e siècle*. Laval, Les Presses de l'université de Laval, coll. Mémoire et survivance, 2008, 168 p.

Comment comprendre le crime de génocide ? Peut-on expliquer ce crime hors du commun ? Comment le distinguer d'autres massacres de masse ou de crimes contre l'humanité ? Si ce ne sont ni l'ampleur ni la forme d'une tuerie qui en font un génocide, comment le définir ? Pourquoi le XX^e siècle a-t-il été qualifié de « siècle des génocides » ? Peut-on véritablement prévenir le génocide ? Quelle place consacrer au « devoir de mémoire » pour qu'il ne se reproduise pas ? Tel est l'écheveau resserré des questionnements que l'auteur de cet ouvrage synthétique se propose de traiter dans une double perspective pédagogique et historique.

Sans prétention apologétique ou idéologique d'une explication universelle des massacres, Zakaria Lingane se fixe l'objectif de participer à la transmission de

la mémoire du génocide. Pour lui, le génocide est « une invention humaine, tout comme la bombe atomique dont la finalité est la destruction massive de communautés entières » (p. XI). Ce potentiel de destruction sourd en chaque nation et en appelle à une éducation des peuples pour un esprit de tolérance humaine et religieuse. Ainsi l'auteur destine-t-il son livre à l'enseignement humaniste, en essayant de repenser l'action pédagogique de l'enseignement des génocides dans le prolongement de ses activités au sein de la Fondation de la tolérance au Québec. S'il est vrai que le thème a suscité la publication de centaines de livres, de milliers d'essais et d'une foule de documents, y compris cinématographiques et électroniques, le livre de Zakaria Lingane se voudrait vulgarisateur par la synthèse des principales sources documentaires qu'il a pu rassembler pendant des années. Enfin, cet ouvrage apporte au lecteur peu spécialisé une connaissance plus large de la nature des actes génocidaires, des conditions de leur réalisation et des mesures de prévention ou de répression.

Malgré la complexité du sujet, Zakaria Lingane honore fort bien son projet. Il commence par situer le terme « génocide » dans son contexte historique d'origine et attribue son étymologie au juriste américain d'origine juive polonaise Raphael Lemkin qui, à la fin de la Seconde Guerre mondiale (1944), combine le mot grec *genos* (la race ou la tribu) et le mot latin *cide* (tuer) pour qualifier la gravité du crime d'éradication intentionnelle d'une population, en l'occurrence la Shoah initiée par l'Allemagne nazie. L'application de la notion à des situations historiques hétérogènes suscite de nombreuses objections et débats passionnés, si bien que l'auteur s'appuie sur les statuts des conventions internationales et des exemples pour dénoncer l'emploi abusif du terme et clarifier les concepts tels que « crimes de guerre », « crime contre l'humanité », « génocide ». Sous la plume de ce docteur en anthropologie-ethnologie, le nombre de victimes, la matérialité des faits, et la preuve de l'intention constituent les critères utilisés pour définir et reconnaître un génocide. Les cas problématiques tels que les catastrophes, les famines, les « endogénocides », les massacres à « caractère génocidaire » sont élucidés, sources documentaires à l'appui.

Dans sa quête des points communs et les particularités des génocides, cet ancien coordonnateur de la Fondation de la tolérance (organisme socio-éducatif consacré à la promotion de la pluralité dans la société québécoise) marque un temps d'arrêt sur les génocides reconnus par l'ONU, avant d'analyser les

conditions propices menant aux génocides. Les buts visés par les génocides passés en revue, la répression du crime de génocide peut se lire à la lumière des textes des tribunaux pénaux internationaux. Mais l'un des aspects les plus intéressants est la question de la prévention. Sur ce plan, les médias constituent des instruments privilégiés comme ils l'ont été pour l'instigation. Pour autant, Zakaria Lingane constate que « les opinions publiques des pays riches se lassent des drames dont les médias les assaillent » (p. 63). Aussi fait-il cette proposition : « Il faut être lucide et admettre qu'on ne pourra le faire [prévenir le génocide] que lorsque les puissants de monde auront la volonté de la combattre en toutes circonstances et qu'une culture démocratique de respect des droits humains ne devienne une norme de civilisation universelle » (*ibid.*).

Les thèses révisionnistes et négationnistes sont analysées en contrepoint du classique « devoir de mémoire » pour apprendre et se souvenir. C'est l'occasion pour l'historien de réhabiliter quelques « Justes » qui ont marqué l'Histoire, photos à l'appui, et saluer la geste en faveur des victimes dans les nations respectives de ces héros. Ainsi Raoul Wallenberg, ancien diplomate suédois, est honoré comme « juste parmi les nations » pour avoir sauvé la vie à entre 20 000 et 100 000 Juifs ; l'Allemand Oskar Schindler, héros considéré comme un des « justes parmi les nations » par l'État d'Israël est révélé par le film *La Liste de Schindler* (1993) de Steven Spielberg ; le consul d'Italie à Trabzon, Giacomo Gorrini, est enregistré par l'Histoire comme dénonciateur des massacres des Arméniens et organisateur de secours ; Johannes Lepsius, né en Allemagne, est perçu comme un infatigable défenseur de la cause des Arméniens persécuté dans l'empire ottoman ; Primo Levi, ancien déporté juif italien est considéré comme un immense témoin du « devoir de mémoire », notamment dans son livre *Si c'est un homme*.

Le reste de l'ouvrage est constitué d'études de cas, avec d'abondantes illustrations : génocides arméniens, des Juifs européens, des musulmans bosniaques, des Tutsi rwandais, des Herero de Namibie... Sauf qu'en embrassant trop, l'étreinte devient difficile vers la fin de ce texte. Au plan purement formel, le manuel de Zakaria Lingane est agréable à lire, avec de multiples encadrés tramés qui « zooment » sur des notions, des extraits et des principes, garantissant la transmission de la mémoire des génocides du XX^e siècle, comme l'indique l'illustration en première de couverture où un enfant, oreiller en mains, chevauche désespérément des crânes humains. Il s'agit là, on peut

le dire en dernier ressort, d'une vision du trauma expérientiel transmise de génération en génération, afin de positionner les dérives génocidaires dans le champ éthique et cognitif, et d'aider à les déconstruire aisément.

Alain Cyr Pangop Kameni
Université de la Sarre
Université de Dschang
pangopalain@yahoo.fr

Philippe MESNARD, *Témoignage en résistance*.
Paris, Stock, coll. Un ordre d'idées, 2007, 385 p.

L'ouvrage de Philippe Mesnard offre un aperçu systématique et circonstancié des œuvres littéraires et cinématographiques vouées à témoigner de la Shoah et de la déportation nazie. Comme l'explique l'avant-propos, l'auteur part du pari que la réalité et l'expérience de la Shoah ne sont pas indicibles. Dès lors, ses recherches se focalisent sur la question de l'énonciation que l'auteur analyse en distinguant quatre « régimes » de représentation, à savoir les configurations réaliste, symbolique, critique et pathétique. Philippe Mesnard examine successivement ces quatre régimes, indiquant leurs caractéristiques énonciatives respectives ainsi que des exemples représentatifs.

Dans la configuration réaliste, la représentation relève d'une visée pédagogique inscrite dans une logique de maîtrise, ce qui se traduit en un double impératif de cohérence et de transparence énonciative. De ce fait, les témoignages réalistes se servent souvent d'une narration omnisciente, modelée, chez des auteurs comme Vassili Grossman ou David Rousset, d'après les principes du réalisme socialiste. Le versant cinématographique de cette configuration excelle dans les épopées héroïques et se caractérise par un excès de visibilité. L'importance durable de cette configuration se trouve finalement attestée par l'invocation fréquente du « devoir de mémoire » en tant que principe éducatif dans les témoignages récents. Or, malgré le fait que la configuration réaliste opère un retour « résistant » à la réalité, Philippe Mesnard dénonce l'illusion de maîtrise que propage ce premier régime énonciatif, soutenant que la cohérence y est poursuivie au détriment de la fidélité factuelle et de l'exactitude interprétative. Cela dit, il cite également des exemples de témoignages qui participent de cette configuration tout en échappant à certains de ses effets secondaires, comme c'est le cas chez Primo Levi, où la narration réaliste n'est pas prise aux pièges de l'omniscience.